

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association**  
**« Sol à tous-Tous au sol » du 18 avril 2016 au domicile de la présidente à Nyon**

Sont présents: Manuela Bezzi, Aurore Bodier, Yves Cudré, Michel Favre, Arlette Haldimann, Didier Jotterand, Simona Kruger, Philippe Léger, Valérie Mérat, Anouck Penel, Claire-Lise Trost, Evelyne Vogel.

Sont excusés : Jana Ahlgrimm, Valeriano Anibarro, Christine Armfield, Melissa Chollet, Laurence Courtois, Jean-Baptiste Darcos, Agnès De Perrot, Estelle Divorne, Frédéric Evard, Elisabeth Hansen, Stéphane Kryvian, Valérie Léger, Max Maeder, Evelyne Mérat, Alain Michaud, Elena Nicole, Yvan Rytz, Denise Salzman, Tennessee Thomas, Barbara Vourdamis, Danièle Zollinger.

Valérie Mérat, présidente, ouvre l'assemblée à 20h15, et souhaite la bienvenue à tous.

## **1. PV 2015**

Le PV de l'AG 2015 est accepté par 11 voix pour et une abstention sous condition de corriger le point 5. En effet, les vérificateurs des comptes ne font pas partie du comité.

Le point 5 du PV de l'AG 2015 sera donc modifié comme suit :

*Le comité est constitué de :*

- *Valérie Mérat: présidente*
- *Manuela Bezzi: secrétaire*
- *Philippe Léger: trésorier*
- ~~*Yves Cudré et Didier Jotterand : vérificateurs des comptes*~~
- *Titouan Lazeyras, en fonction de sa réponse*

## **2. Rapport d'activité 2015**

- 14 adhésions et 2 démissions, ce qui porte le nombre total des membres à 62.
- 10 sorties et la participation au nettoyage du Sentier des Toblérone.
- 2817 litres ramassés (total global = 16'500 litres)

La gestion courante consiste en:

- Programme des promenades, préparation, contacts pour le dépôt des ordures, annonce sur l'agenda des manifestations nyonnaises, retrait et retour des clés de containers, etc.
- Gestion des mails (demandes d'information, nouvelles inscriptions, questions diverses).
- Entretien des contacts avec « ServonsNyon », « Surfrider », « Summit Foundation », Service Environnement Nyon, etc.
- Transmission d'articles et liens intéressants aux membres.
- Recherche d'informations sur le recyclage, etc.

La présidente demande s'il faut envoyer plus régulièrement aux membres des articles sur les déchets, et les membres sont d'accord.

NRTV: la dernière chronique a eu lieu fin juin 2015 et ne se fera plus car cette TV ne prend plus de bénévole.

La présidente si les membres désirent recevoir une copie de la lettre-bilan annuelle aux communes concernées, et cela n'intéresse pas la plupart des membres présents.

Apéro des présidents des associations nyonnaises : la présidente à pris contact avec l'association des 3 jetées (plage), la Piste Vita (mais trop propre pour faire une sortie), discussion avec M. Menthonnex (chef du Service des travaux et environnement de la Ville de Nyon) pour sortie éventuelle avec l'EVAM (sortie avec des réfugiés).

Récupération et vente d'un bracelet trouvé en 2015 et déposé aux objets trouvés : 450.-CHF versés sur le compte de Sol à Tous.

Lettre aux CFF envoyée par Aurore Bodier proposant une collaboration pour le nettoyage des voies, mais proposition refusée par les CFF.

Lettre au zoo de la Garenne envoyée par Aurore Bodier pour une collaboration, mais réponse négative du zoo.

Aurore Bodier : contact avec une association pour récupérer le PET, mais on doit acheter les sacs (pas favorable pour nous puisqu'on peut donner notre PET gratuitement).

Sortie à Bassins : notre itinéraire déborde sur Arzier car la gare de Bassins est située sur la commune d'Arzier, donc on risque de ramener des déchets d'Arzier à Bassins. Pour que Sol à Tous puisse faire une sortie à Bassins, notre itinéraire doit être uniquement sur Bassins. Question aux membres : est-ce qu'on abandonne la sortie sur Bassins, ou est-ce qu'on modifie notre itinéraire ? Proposition d'Evelyne Vogel: on s'arrête à Arzier et on reste sur Arzier sans aller sur Bassins. Contacter Arzier lorsque les élections seront terminées. Propositions de lieux sur Arzier: L'étang des Moines (partir de l'étang et descendre plus bas) / La Floretta puis descendre sur Beaumont.

Sorties avec entreprises : 1 participant du Mövenpick en juillet / 10 participants de l'hôtel Mandarin Oriental de Genève en octobre.

Sortie avec une classe de 5<sup>e</sup> primaire un dimanche de septembre (classe de Mm Oberholzer à Nyon).

Le rapport d'activité 2015 est accepté par 11 voix pour et une abstention.

### **3. Statuts**

Proposition de modifier les statuts comme suit :

« Art. 1 - Sous le nom de « Sol à tous-Tous au sol » il est créé une association à but non lucratif, apolitique et areligieuse régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse »

Evelyne Vogel demande si une association religieuse peut participer aux sorties Sol à Tous. La présidente répond qu'ils peuvent participer mais ne doivent pas faire de prosélitisme. La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

### **4. Rapport du trésorier (période du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 29 février 2016)**

Activité de l'année écoulée :

- Les cotisations ont représenté des rentrées pour 265 francs, versées par une trentaine de membres (cotisations 2015 et 2016 confondues).

- Une rentrée exceptionnelle de 450 francs liée à un objet trouvé a permis de porter les recettes (hors intérêts) à 715 francs.
- Les charges sont restées très limitées avec des achats de fournitures et frais bancaires pour 137,25 francs.
- La vie associative et les sorties avec 458,80 francs constituent le principal poste de charge.
- Au final, grâce à la rentrée exceptionnelle, le solde final du compte courant postal s'élève à 6'484,65 francs contre 6'425,15 francs pour le solde initial, soit une augmentation de la trésorerie de CHF 59,50.

## 5. Rapport des vérificateurs des comptes

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes Yves Cudré et Didier Jotterand et recommandation d'accepter les comptes.

Les comptes sont acceptés et les vérificateurs déchargés par 11 voix pour et une abstention.

Question d'Evelyne Vogel : quid du défraiement pour la présidente discuté en 2015 ? Ce défraiement a été discuté par le trésorier et les vérificateurs des comptes. Un débat s'ensuit : Michel Favre et Evelyne Vogel proposent 100.-CHF par année.

La présidente pensait plutôt entre 30.-CHF et 50.- CHF par année.

6 personnes sur 12 sont d'accord pour un défraiement de 100.- CHF par année.

Le trésorier propose de ne pas remettre de pièce comptable pour moins de 10.- CHF et d'inclure dans ces 10.- CHF tous les frais annexes (internet, téléphone, ...). La présidente pense qu'elle y perdra car elle n'a que des tickets de moins de 10.- CHF.

L'électricité et le téléphone ne peuvent pas être justifiés auprès du caissier, et la présidente les évalue à 50.- CHF par année.

Les membres proposent de laisser la présidente estimer ces dépenses, et la présidente donne une estimation de 50.- CHF par année.

Décision : le défraiement de la présidente est accepté par 11 voix pour et une abstention.

Un défraiement jusqu'à 100.- CHF par an est accepté par 10 voix pour et 2 abstentions. La présidente adressera une facture à Sol à Tous.

## 6. Comité

Il n'y a pas de démission et pas de candidature au comité.

Le comité est réélu par 9 voix pour et 3 abstentions.

## 7. Projets

### Affiche sur les mégots

Proposition de Philippe Léger faite en 2015 mais il n'a eu aucune « bonne » idée pour cette affiche.

Commentaire d'Anouk Penel: il ne faut pas faire d'interdit sur l'affiche, mais le tourner en positif.

Proposition de la présidente : Jana Ahlgrimm travaille dans la communication et pourrait nous aider à trouver une idée pour une affiche.

Aurore Bodier mentionne une campagne anglaise avec un spot publicitaire qui montre des gros mégots que les gens doivent enjamber pour pouvoir marcher sur le trottoir.

La présidente propose de demander à Jana Ahlgrimm si elle peut investir un peu de temps pour cette communication et faire une communication avec un message positif, par exemple x personnes n'ont pas jeté leur mégot.

Commentaire de Michel Favre: ce qui l'interpelle c'est le volume d'eau pollué, faudrait-il faire un message là-dessus ? Par exemple « un mégot c'est 500 litres d'eau pollués ».

Commentaire d'Evelyne Vogel : le panneau de Sol à Tous reste 3-4 jours sur place. Est-ce qu'on pourrait mettre les mégots dans un sac transparent et les mettre en photo ? Ou noter sur le panneau la quantité de mégots ramassés ?

La présidente propose de faire les 2 : mentionner les 500 litres d'eau pollués sur l'affiche et le nombre de mégots sur le panneau. La commune de Nyon devra être sollicitée pour cette affiche. Il faut venir avec une proposition au Service de l'Environnement, et la Ville de Nyon pourrait nous prêter son graphiste pour réaliser l'affiche.

Commentaire d'Yves Cudré: avec la nouvelle loi sur le littering, les mentalités vont peut-être changer.

Commentaire de la présidente : cette loi existe déjà à Genève, et il y a quand même des mégots. C'est un problème d'information, le fumeur ne sait pas combien un mégot pollue.

Commentaire de la présidente : il ne faut pas distribuer les cendriers sans discuter d'abord avec les personnes pour être sûr qu'elles vont les utiliser.

Commentaire d'Arlette Haldimann: il manque beaucoup de poubelle dans les villes, et il faudrait mettre un vase de sable pour que les fumeurs puissent mettre leurs mégots.

Réponse de la présidente: c'est un problème qui concerne la Commune.

Est-ce qu'on refait fabriquer des cendriers ? Les cendriers sont fabriqués par British Tobacco et l'autocollant est fait par Summit Foundation. Le coût de fabrication est d'environ 1.- par cendrier.

La proposition de refaire 500 cendriers est approuvée à l'unanimité.

### Trésorerie

Faut-il fixer un plafond de dépense pour lequel le comité ou l'AG doit donner son aval ?

Proposition : jusqu'à 500.-CHF, les dépenses sont décidées par la présidente.

Au-dessus de 500.- CHF, la dépense doit être approuvée par le comité.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

### Cours sur le littering

Didier Jotterand a proposé d'aller suivre un cours sur le littering organisé par la COSEDEC (coopérative romande de la gestion des déchets). Le cours aura lieu en automne et coûtera 400.- CHF. La présidente approuve cette dépense, et Didier nous fera une séance d'information après le cours.

### Manifestations

La présidente a tenu un stand pendant le festival du film vert 2016.

Il y a une exposition sur les bénévoles du 25 au 30 avril à Nyon (l'Appart). La présidente peut inviter une personne pour l'inauguration, et Anouk Penel est intéressée.

## Présentation par Aurore Bodier du recyclage des mégots et du PET et visite Tridel:

Aurore Bodier nous parle du recyclage des mégots via l'association Terracycle suisse. Ils font un compost avec le tabac, et la cellulose est utilisée pour faire les dalles pour les jeux d'enfants. Ils n'autoclavent pas les mégots, donc pas de pollution de l'eau. Aurore Bodier a demandé des informations mais elle ne les a pas encore reçues. L'idée serait de leur envoyer les mégots qu'on trouve (l'envoi des mégots est gratuit). En général, Terracycle propose cela à des entreprises et ils fournissent le container qui lui, est payant. La personne de Terracycle ne parlant qu'allemand, c'est un peu difficile pour Aurore Bodier d'obtenir des informations. Simona Kruger parlant allemand, proposition est faite que Simona et Aurore recontactent Terracycle. La présidente veut être sûre qu'on ne pollue pas durant le recyclage. Il est aussi possible que Terracycle n'accepte que les mégots de cendriers et pas ceux qu'on trouve par terre.

Recyclage du PET : les sacs sont payants (sacs transparents avec des lignes bleues), et ils viennent les chercher quand on a 5 sacs pleins. Cependant, nous pouvons recycler le PET gratuitement en l'amenant à la déchetterie.

Aurore Bodier s'est également informée pour les visites de TRIDEL (usine d'incinération des déchets située à Lausanne). La visite coûte 200.- CHF pour un groupe (minimum 10 personnes). Tridel a donné ses non-disponibilités car ils sont actuellement en travaux.

Est-ce que quelqu'un est intéressé par cette visite ?

Yves Cudré est allé avec ses élèves. C'est un dédale de tuyaux et un grappin qui lâche les déchets dans l'incinérateur. Il y a aussi un film et une discussion. Cela nous aide à comprendre où partent nos déchets mais l'usine en soi n'est pas très parlante.

La présidente pense qu'on apprendrait pas grand chose pour Sol à Tous, et qu'il vaudrait mieux aller visiter un compost.

Il n'y a pas d'intérêt pour la visite de Tridel.

La présidente remercie Aurore Bodier pour tout ce travail.

## Flyers

La présidente a fait imprimer des nouveaux flyers. Distribution des flyers aux membres qui sont invités à les déposer chez leurs dentistes, médecins, dans les magasins, ...

## **8. Divers**

Aurore Bodier demande s'il ne faudrait pas avoir 2 poussettes lors des sorties. La présidente répond qu'il y en a 3 dans sa cave, mais il faut des volontaires pour passer les prendre chez elle avant la balade, et il faut ensuite des volontaires pour la tirer durant la balade. Philippe Léger demande le nombre de pinces possédées par Sol à Tous. La présidente répond qu'on en a 5. Aurore Bodier propose de tirer la carriole avec un harnais pour pouvoir avoir les mains libres. Ce harnais est vendu dans les magasins de sport et Aurore Bodier va se renseigner sur le prix du harnais.

Michel Favre demande s'il faut d'abord s'inscrire à l'association pour pouvoir participer à une balade, et est-ce qu'on peut venir avec son chien ? La présidente répond qu'il n'y a pas besoin de faire partie de l'association pour participer aux sorties, mais elle est partagée concernant le chien. Il est difficile de s'occuper du chien, et de ramasser en même temps, et ce n'est pas de la marche que l'on fait. Cependant, lors de la sortie avec le cheval, il y avait un chien et il n'y a eu aucun problème, et ça a amené un plus à la sortie. La personne peut venir avec son chien, mais elle s'en occupe et le chien ne doit poser aucun problème. Si une personne vient avec son chien ça crée un précédent, donc plutôt non au chien.

Philippe Leger remarque qu'il n'y a pas de sortie entre le 23 avril et le 29 mai. Non, car il y a plein de courses à pied, mais si on veut faire une sortie, on peut, il faut juste l'organiser. Si Philippe Léger veut en organiser une, pas de problème.

Philippe Léger remarque qu'il y a un coin à nettoyer sur la route de l'Etraz, avant le passage sous-voie.

Anouk Penel demande si le talus en face de la combe appartient aux CFF. La présidente répond que ce talus appartient à la ville de Nyon et qu'elle l'a déjà fait avec les scouts et les élèves. Pour nettoyer ce talus, il faut y aller quand l'herbe est basse, par exemple en novembre.

Yves Cudré propose de nettoyer la route de St-Cergue le jour de la Désalpe afin de profiter que la route soit fermée. Il faudrait demander à l'office du tourisme de St-Cergue et aux communes de Nyon et de St-Cergue pour les déchets, et il faudrait aussi informer les paysans. Ca serait une journée complète car il y a 10-12km de route. On pourrait nettoyer en même temps que la Désalpe. Il faudrait louer une camionnette pour qu'elle vienne nous chercher à la fin de la balade, et il faudrait aussi décider si on fait la balade plutôt en descente ou en montée. Anouk Penel et Yves Cudré peuvent aider la présidente à organiser cette sortie.

La séance est levée aux environs de 22h30.

MB/VM 12.05.2016